Image not found or type unknown

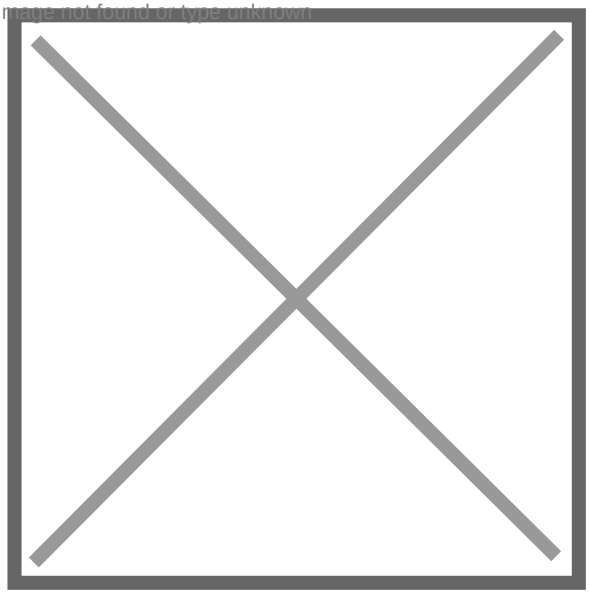

Mon propriétaire me vend de l'électricité ?

Par **Argiope**, le **28/09/2009** à **18:41**

Bonjour,

Nous sommes locataires d'une maison depuis un an. Lors de la signature du bail, le propriétaire nous a dit que l'eau et l'électricité étaient comprises dans le loyer. Aujourd'hui il nous réclame une somme astronomique sur notre consommation d'électricité dont nous n'avons aucune idée puisque nous n'avons aucune facture. A-t-il le droit de faire ça ? Le compte edf est à son nom, j'en suis sûre car j'avais appelé la société le jour d'une coupure de courant pour savoir ce qu'il se passait.
Donc si je comprends bien, il me vend de l'électricité, ce qu'il n'a pas le droit de faire, et en plus il me réclame de l'argent ?!

Que devons-nous faire ?

Merci.

Par **frog**, le **28/09/2009** à **18:57**

[citation] Lors de la signature du bail, le propriétaire nous a dit que l'eau et l'électricité étaient comprises dans le loyer. [/citation]
Que dit le bail ?

Par **Argiope**, le **06/10/2009** à **18:33**

Bonjour,

J'ai tardé à répondre parce qu'en fait, les propriétaires ne nous ont toujours pas renvoyé le bail...

On l'a signé quand on a emménagé, puis ils nous ont demandé de leur renvoyer pour qu'ils le signent à leur tour, et on n'en a jamais revu la couleur.

Je leur ai demandé plusieurs fois, réponse " ah ? mais on ne vous l'a pas renvoyé ? " " ben non" " bon alors on vous l'envoie dans la semaine".

A chaque fois.

Puis on a laissé filé parce qu'on a eu d'autres préoccupations et là, depuis ce fameux problème de facture d'électricité, je leur ai demandé à nouveau, 2 fois, et toujours rien.

Donc, je ne sais pas ce que dit le bail.

Je vais les rappeler, évidemment, mais ça devient vraiment lourd là. ça m'ennuie d'aller jusqu'au courrier recommandé, seulement j'ai l'impression qu'il va falloir marquer le coup...

qu'en pensez-vous ?

merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés